



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Négociations autour du médicament NUCALA

Question écrite n° 3101

Texte de la question

M. Olivier Véran appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le processus d'accès au marché du médicament NUCALA (mépilizumab). Ce nouveau traitement dans l'asthme sévère réfractaire à éosinophiles, a reçu une autorisation de mise sur le marché centralisée, ainsi qu'un avis de transparence en 2016 avec un service médical rendu (SMR) important et une amélioration du service médical rendu (ASMR) de niveau IV. Ce médicament, déjà disponible dans une grande partie des pays de l'Union européenne, représente un véritable espoir pour de nombreux patients connaissant un handicap respiratoire sévère. Malgré tout, aucun compromis n'a pu être trouvé en termes de remboursement avec l'administration. Aussi, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les évolutions actuelles des négociations.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Véran](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3101

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 novembre 2017](#), page 5693

Question retirée le : 31 mars 2020 (Fin de mandat)